

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	9 (1921)
<b>Heft:</b>	2-3
<b>Artikel:</b>	Le combat du fort de St-Jacques près Fribourg, le 13 Novembre 1847
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817634">https://doi.org/10.5169/seals-817634</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE COMBAT DU FORT DE ST-JACQUES, PRÈS FRIBOURG, LE 13 NOVEMBRE 1847.

---

Le combat du fort St Jacques est un des gros événements militaires survenus dans notre canton au siècle dernier. Quelques vieillards, de plus en plus rares, s'en souviennent encore, mais la jeune génération l'ignore ou n'en connaît pas l'importance ; elle reste même à peu près insensible ou indifférente à ce mot de *Sonderbund* qui sonnait lugubrement aux oreilles de nos pères et leur mettait tant d'émotion dans le cœur et dans la voix quand ils en parlaient. Et cependant Fribourg vécut alors une des heures les plus tragiques de son histoire.

Le récit de ce combat a déjà été publié d'une façon plus ou moins détaillée et complète<sup>1</sup>. Mais grâce à l'acquisition faite, il y a quelques années, par la Bibliothèque cantonale<sup>2</sup> d'un certain nombre de documents inédits, on peut reconstituer d'une façon beaucoup plus précise les principales phases et péripéties de ce drame sanglant qui s'est joué, il y a près de 74 ans, aux portes de notre ville. Nous avons la bonne fortune de donner ci-après le récit

---

<sup>1</sup> *P. Esseiva*, Fribourg, la Suisse et le Sonderbund, Fribourg 1882, p. 50 ; *Schaller*, Souvenirs d'un officier fribourgeois, 1890, p. 209 sq. ; — Diète, Jésuites et Sonderbund, récit des événements de novembre 1847, Lausanne 1848, p. 163 et sq. — *J. J. Leuthy*, récit des derniers événements survenus en Suisse, Berne, 1848, p. 163 et sq. — *Dufour*, Rapport ; — *Ant. Raemy*, Mémoires, etc.

<sup>2</sup> Papiers Neuhaus, acquis par Max de Diesbach, dir. de la Bibliothèque cantonale, le 7 févr. 1914 et par son successeur, auteur de cet article, en 1916 et 1921.

qu'en a fait le commandant du fort St Jacques lui-même, Xavier Neuhaus, qui fut le héros principal de ce fait d'armes triste et glorieux. Nous donnerons en appendice quelques autres versions et documents explicatifs.

A l'aube du samedi 13 novembre 1847, la ville de Fribourg était comme « enfermée, pieds et poings liés, dans un cercle de fer et de feu <sup>1</sup> ». Elle était cernée de trois côtés par quatre divisions de l'armée fédérale commandée par le général Dufour : la division Rilliet, composée essentiellement de troupes vaudoises et de deux bataillons genevois, 13870 hommes ; la division Burckart, de Bâle, comprenant principalement des unités bernoises, et quelques-unes de Soleure et de Bâle-Campagne, environ 12300 hommes ; une partie de la division Donatz, de Coire, entre autres les brigades Hauser et Müller, comprenant des troupes bernoises, argoviennes, glaronnaises et zuricoises, environ 4030 hommes ; la division de réserve bernoise Ochsenbein, moins la garnison de Berne, 7816 hommes ; enfin plusieurs escadrons de cavalerie : total 38,000 hommes environ avec 70 pièces d'artillerie dont 14 pièces de 12, 6 obusiers de 24, 8 obusiers de 12, sous le commandement du colonel Denzler de Zurich. A cette imposante masse d'hommes, Fribourg ne pouvait opposer, après la défection de 4 à 500 Moratois, que 5115 hommes de troupes régulières et environ 7000 soldats du landsturm dont un tiers seulement avaient des fusils, et 31 pièces d'artillerie, à savoir deux batteries fédérales du calibre de 6 livres, quatre pièces de 8, six obusiers de 24, un obusier de 12, 11 pièces de 4, 1 pièce de 2, et 2 mortiers.

Le colonel Jean-Louis Rilliet-Constant de Genève avait concentré une de ses brigades, la quatrième, commandée par le colonel Nicollier de Vevey, entre Villeneuve et Bex pour garder les rives du Rhône et empêcher les

---

<sup>1</sup> *F. Perrier-Landerset, Quelques mots sur les journées des 13 et 14 novembre 1847. Réponse à la calomnie de trahison, Fribourg, 1850, p. 5.*

Valaisans de se porter au secours de Fribourg. Mais les trois autres avaient marché sur Fribourg par trois routes différentes : la première, brigade A' Bundi (auparavant Rusca, puis Charles Veillon), avait quitté ses cantonnements de Vevey, le 10 novembre, avait passé à Châtel-St-Denis, Semsales et Bulle ; le 12, elle était arrivée près de Matran où elle avait établi son avant-garde, et son arrière-garde à Ecuvillens ; — la deuxième, brigade Bourgeois, après avoir, le 7, pris possession de la préfecture de Surpierre, était partie le 11 de Moudon, s'était dirigée ensuite sur Rue et Romont et avait continué son chemin pour arriver, aussi le 12, près de Matran, en laissant un détachement à Romont ; — la troisième, brigade Frédéric Veillon, après avoir occupé, le 6 novembre, les préfectures d'Estavayer et de Dompierre et fait plusieurs otages, s'était avancée depuis Payerne par Cousset, Grandsivaz, Montagny et Noréaz, et était arrivée le 12 à Avry-sur-Matran, Corminbœuf et Belfaux. Le quartier général de la division avait été le 10 à Moudon, le 11 à Romont ; il fut le 12 à Matran.

De la seconde division Burckart, la première brigade Bontemps avait quitté Berne le 8 pour se concentrer entre Neuenegg et Laupen ; elle avait passé la Sarine sur un pont de bateaux le 12 et était venue par Cormondes, Vivy et Pensier se retrancher en deçà de la Sonnaz, vers Cormagens, Granges-Paccot et la Chapelle rouge. La seconde brigade Frey, arrivant de l'Emmenthal, était le 9 à Berne, le 11 à Güminen, le 12 à Morat ; le 13, elle occupait le bois de la Faye, entre Givisiez, Belfaux et Granges-Paccot. La troisième avait quitté Büren le 9 et était entrée à Morat le 11 sans coup férir ; le 12 elle s'était aussi avancée par Courtepin dans la direction de Pensier et de Belfaux ; elle avait opéré sa jonction avec les troupes de la première division ; le 13 elle campait près de Givisiez.

Le même jour, les deux brigades de réserve Hauser et Müller de la division Donatz arrivaient d'Avenches et se concentraient entre Rosières, Belfaux et Formangueires

et derrière le bois de la Faye. Elles avaient surtout pour but d'appuyer et de couvrir les lourdes batteries de l'artillerie de réserve du colonel Denzler, qui étaient accourues de Morat par Avenches et Domdidier prendre position dans les environs du château de Rosières ; ces deux brigades devaient aussi servir de soudure aux première et deuxième divisions. Enfin la division de réserve bernoise Ochsenbein, sauf la quatrième brigade laissée en garnison à Berne, était entrée dans le district de la Singine par Laupen et Neuenegg ; un bataillon avait été détaché vers Schwarzenbourg et Albligen pour faire croire, par son feu bruyant, à une attaque de ce côté. Cette division avait pour but de jeter l'alarme dans l'armée fribourgeoise, mais elle devait éviter tout engagement sérieux. Le 13, elle venait se retrancher dans les bois de St Loup, entre Ietschwil et Garmiswil.

Les troupes fédérales occupaient donc, quelques heures avant le combat, à la distance d'une ou deux lieues de la capitale, un territoire délimité à peu près par une ligne partant du pont actuel de la Glâne, passant par Villars sur Glâne, le bois de Moncor, Givisiez, Granges-Paccot, la Chapelle Rouge, l'ermitage de la Madeleine, Garmiswil, St Loup, Ietschwil et Maria-Hilf. Le quartier général de la première division avait été le 10 à Moudon, le 11 à Romont, le 12 à Matran ; celui de la deuxième fut établi à Pensier. Le général Dufour avait établi le sien à Morat dans l'intention de le transporter le 12 à Grolley, mais n'ayant trouvé dans ce village aucune troupe d'infanterie et craignant que les bois d'alentour ne fussent remplis de soldats du landsturm, il retourna à Morat qu'il devait quitter le 13 avant le jour, avec son état-major et une compagnie de cavalerie vaudoise, pour se rendre à Belfaux et Grolley.

Les Fribourgeois avaient pour chef un homme au nom sonore et aristocratique, le général Philippe de Maillardoz. C'était un officier expérimenté qui avait de brillants états

de service<sup>1</sup>. Le 28 septembre 1846, les députés de six cantons catholiques réunis à Lucerne (Fribourg y était représenté par l'avoyer de Weck) avaient porté leurs suffrages sur lui comme général en chef de toutes les troupes du Sonderbund, mais l'avoyer de Lucerne, Siegwart-Müller, s'y était opposé de toutes ses forces, en déclarant que jamais il ne consentirait à placer les troupes lucernoises sous ses ordres. Cet échec lui avait été très sensible. C'est un peu pour lui offrir une compensation que le gouvernement fribourgeois lui avait confié, déjà le 17 février 1847, le commandement en chef des troupes du canton. Ce choix fut presque une surprise, car Maillardoz n'avait jamais déguisé son peu de sympathie pour le régime poli-

<sup>1</sup> Il appartenait à une famille originaire de Rue, où elle jouait un rôle déjà au commencement du XIV<sup>me</sup> siècle. Il était entré en 1806 au service de France comme capitaine dans le deuxième régiment suisse. Grâce à la protection de son frère ainé, Constantin de Maillardoz, ministre de la Confédération suisse à Paris, il fit en 1806, la campagne de Prusse en qualité d'officier d'état-major, prit part aux batailles d'Iéna et d'Auerstedt et surtout à celle d'Eylau, le 7 février 1807, où, plus heureux que plusieurs de ses camarades, il réussit à franchir les avant-postes prussiens pour porter au général Molitor l'ordre d'avancer en toute diligence, mouvement qui contribua beaucoup au succès de la bataille. Il fut, à cette occasion, décoré de la croix de la Légion d'honneur. Il se distingua ensuite au siège de Stralsund, fit la campagne d'Autriche et fut fait prisonnier à Aspern le 24 mai 1809. À la Restauration, il rentra au service de France et fut nommé le 26 août 1818, lieutenant-colonel du troisième régiment de la garde royale, décoré de la croix de Saint-Louis et de celle d'officier de la Légion d'honneur. Il prit une part des plus importantes et des plus glorieuses aux fameuses journées de 1830 à Paris avec les Suisses qui défendaient le roi Charles X ; il enleva avec un entrain superbe plusieurs barricades défendues par les révolutionnaires, perdant dans sa marche à travers les rues des centaines d'hommes tués ou blessés, dont beaucoup de Fribourgeois. Rentré au pays quelques semaines plus tard, il fut nommé en 1831 colonel fédéral, commanda en 1836 le camp de Schwarzenbach et en 1846 celui de Thoune, où les relations avec son chef d'état-major Salis-Soglio avaient été assez tendues. Il est mort à Lucerne en 1853. (*H. de Schaller, Souvenirs, 18g.*)

tique qui dominait en ce moment à Fribourg. Du reste comme vice-président du Conseil de guerre de la Confédération, il habitait presque constamment Lucerne, et il n'était pas très populaire auprès de nos soldats qui auraient préféré voir à leur tête le colonel Pierre Albiez, homme énergique, éprouvé au feu des batailles, déjà élu en 1845 commandant en chef dans des circonstances critiques, ou le vieux commandant Monney, de Fiaugères, surnommé *le gros Bedoillon*, aussi un vétéran des guerres de Napoléon, couvert de quatorze blessures, un brave taillé en hercule, qui s'était couvert de gloire lors de la campagne de Russie, à Polotzk et à la Bérésina, ainsi qu'à Paris aux journées de juillet 1830<sup>1</sup>. Un autre officier qui avait la confiance de nos troupes, dont il était l'inspecteur général, c'était Jean de Schaller, aussi officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, « vieux soldat mutilé à qui les guerres de l'Empire n'avaient presque rien laissé d'entier que le cœur<sup>2</sup> ».

Voici comment Maillardoz avait constitué son état-major. Chef : le lieutenant-colonel Frédéric de Reynold de Cressier ; adjudant-général, le lieutenant-colonel Maurice de Techtermann, ayant pour officier d'ordonnance le capitaine Emmanuel de Chollet de Cormagens ; officiers attachés à l'état-major : Hartmann, capitaine-général, Alfred von der Weid, capitaine fédéral ; Philippe d'Affry, capitaine de cavalerie ; — aides de camp : le comte de Ste Colombe, le chevalier de Pignerolle, le lieutenant Antonin de Reynold, fils de Frédéric, le lieutenant Ladislas de Diesbach ; — secrétaires : Théodore de Gottrau et Antonin de Müller ; major du génie, Ferdinand Perrier ; chefs de l'artillerie, le lieutenant-colonel Nicolas d'Amman, le major de Chollet, de Grolley et l'adjudant Bossy ; chef de la cavalerie de réserve, le lieutenant-colonel Joseph

<sup>1</sup> Almanach catholique, 1911, p. 65.

<sup>2</sup> H. de Schaller, Souvenirs, 186 ; Crétineau-Joly, Histoire du Sonderbund, II, 233.

Wicky, aussi un vétéran des armées napoléoniennes qui avait été créé chevalier de la Légion d'honneur en 1814 pour sa bravoure à la bataille de Leipzig.

L'armée fribourgeoise est divisée en trois brigades, la première a pour chef le général Jean de Schaller : aides de camp, le capitaine Simon de Forel et le lieutenant Amédée de Diesbach. Elle comprend les deux demi-bataillons du contingent d'Appenthal et Bondallaz, les deux demi-bataillons de landwehr Albert de Weck et von der Weid-Hattenberg, une compagnie de carabiniers, deux batteries d'artillerie et un détachement de cavalerie. — La deuxième brigade a pour chef, le colonel Pierre Albiez : aides de camp : le capitaine Philippe de Diesbach et le lieutenant Edouard de Diesbach. Elle comprend les deux demi-bataillons du contingent Rodolphe de Castella et Egger ; les demi-bataillons de landwehr Muller et Jean de Landerset, une compagnie de carabiniers du contingent, un détachement de cavalerie ; les batteries des redoutes placées à leur portée. — La troisième brigade a pour chef, le lieutenant-colonel Louis Moret de Romont : aides de camp major Edouard de Girard, et lieutenant Alexis de Zurich. Elle comprenait les demi-bataillons du contingent Caille et Pierre de Reynold, ceux de landwehr de Gottrau de Nierlet et Joseph de Fégely, une compagnie de carabiniers de landwehr, un détachement de cavalerie, et les batteries des redoutes. La garnison de la ville, ayant à sa tête le commandant de place lieutenant-colonel François de Weck de Bonne-Fontaine et l'adjudant Edouard de Buman, comprenait la compagnie d'Etat et la gendarmerie (100 hommes), trois compagnies de landwehr de deuxième classe (250 hommes) et une compagnie de carabiniers de landwehr (100 hommes), au total 450 hommes.

Les forces fribourgeoises réunies formaient un effectif de 5500 hommes de bonnes troupes parfaitement armées et suffisamment instruites. Elles pouvaient être renforcées suivant les circonstances par les corps les mieux armés du landsturm, spécialement les sociétés de

tir à la carabine. Le landsturm comptait de 5 à 7000 hommes ; le tiers au plus était armé de fusils, le reste de faulx, lances, fourches, etc. Les milices du contingent du district de Morat, environ 400 ayant refusé de marcher, les forces du canton, au total, comprenaient donc 5 bataillons et demi d'infanterie seulement, deux compagnies de carabiniers du contingent et deux de landwehr, une compagnie et demie de cavalerie et deux compagnies d'artillerie. Avec les armes spéciales, train, cavalerie, artillerie, pontonniers, l'effectif des troupes fribourgeoises, le jour du combat de Bertigny, était de 5115 hommes et 31 pièces d'artillerie.

Le Conseil d'Etat avait, déjà en janvier 1847, institué un conseil de guerre, soit comité de défense, chargé de procurer les ressources militaires nécessaires, d'étudier les positions favorables à la défense et de faire exécuter les travaux d'art qui pourraient la rendre plus efficace. Cette commission fut composée de Maillardoz, Jean de Schaller, colonel Albiez, lieutenant-colonel de Reynold et du major Perrier en qualité de secrétaire. Ce comité s'était mis de suite à l'œuvre. Le 25 octobre, Perrier avait reçu de Maillardoz l'ordre de « faire tous les abattis, démolitions, constructions et travaux jugés nécessaire pour la défense la plus complète de toute les positions et retranchements<sup>1</sup>. »

Malgré ses convictions contraires au Sonderbund<sup>2</sup>, Perrier avait mis tout son dévouement, toute son activité, à établir un système de fortifications de campagne très

<sup>1</sup> Orthographe respectée. (Note du colonel Perrier.)

<sup>2</sup> Dans sa brochure : *Quelques mots sur les journées des 13 et 14 novembre 1847. Réponse à la calomnie de trahison*, Fribourg 1853, le major, plus tard colonel F. Perrier-Landerset se plaint que certaines missions désagréables, épineuses, délicates aient été destinées à des non patriciens, alors que d'autres missions agréables étaient convoitées et exclusivement réservées à des personnages à particule. *N'envoyez pas là un des nôtres*, telle était la formule en usage dans le clan gouvernemental, qui se préoccupait uniquement des personnes plutôt que du résultat.

bien conçu et qui mérita les éloges de tous les connaisseurs. « Toujours à cheval, sans repos ni trêve, écrivait quelques années plus tard Perrier, je m'efforçai de concilier ces fâcheuses missions avec les égards dus aux personnes et aux propriétés, j'en appelle à ceux auxquels j'ai eu à faire. S'agissait-il de construire des ouvrages, de couper des forêts ou arbres fruitiers, de faire des exercices ingrats et pénibles, j'étais aussitôt requis. »

Une première ligne de défense avait été établie du côté de Berne sur la rive droite de la Sarine, depuis les rochers de Caty surplombant cette rivière jusqu'à la gorge profonde du Gottéron en passant par le plateau élevé de Menziswil et la ferme de la Heitera, avec plusieurs épaulements et demi-lunes en différents points, même sur le plateau du Schönenberg, au-delà du pont suspendu. Le centre de la position était protégé par deux batteries de canons, braquées vers les routes de Berne, Laupen, Neuenegg ou Schwarzenbourg. Deux pièces à Brunisberg, au-delà de Bourguillon, faisaient face aux troupes venant du Guggisberg ou même à celles qui auraient pu remonter la rive droite de la Sarine jusque du côté de Marly. La seconde ligne de défense, la principale et la plus étendue, faisait face au canton de Vaud, sur la rive gauche de la Sarine. Elle avait nécessité des travaux beaucoup plus complets se reliant les uns aux autres par de doubles lignes d'abattis d'arbres et se soutenant mutuellement par leurs feux. Trois redoutes commandaient assez bien et à feu croisé les routes principales de Bulle, Romont, Payerne et Morat. L'extrême gauche seule était faible. Les événements ont prouvé qu'une quatrième redoute eût été nécessaire pour garder la nouvelle route du côté des Daillettes et empêcher l'ennemi de prendre des positions avantageuses du côté de Cormanon : on aurait voulu établir un ouvrage avancé sur le mamelon de Champrion, dominant précisément la position de Cormanon ; cette observation faite au général Maillardoz avait été accueillie par ces mots : *Tout est prévu.* Du reste, le manque de canons avait forcé

d'y renoncer. On y suppléa tant bien que mal par la coupe et le redan de St Jacques avec de forts abattis aux Daillettes et au bois des Morts. (Fig. 1.)



Le fort le plus avancé, couvrant précisément ces derniers ouvrages de ses feux, était celui de Bertigny, appelé aussi fort St Jacques ; il avait une barbette au pan coupé et des embrasures sur les faces principales ; le plateau de Bertigny lui servait de glacis. Il pouvait recevoir trois pièces de canon et commandait les routes de Matran et de Prez.

La redoute du Guintzet était une suite de batteries, soit à barbettes, soit à embrasures, reliées entre elles par des épaulements pour l'infanterie, renforcée par des gabions forcés et un réduit blindé et crénelé avec des magasins à poudre. La grande redoute de Tory était défendue par un redan et une double ligne de palanques faisant caponnière dans les fossés. Les courtines étaient destinées à l'artillerie, les demi-bastions aux carabiniers. Cet ouvrage se reliait à celui du Guintzet par la batterie de la Chassotte-Bossy prenant d'enfilade la route de Payerne. Enfin, au revers de Tory, se trouvait encore la batterie du Mettelé battant efficacement le passage du Layapéchon qui devait être détruit par la mine<sup>1</sup>.

« Ces travaux furent exécutés rapidement par les forçats ; ils inspiraient confiance aux troupes, dit Schaller, mais il fallait les armer et je ne cessais de demander au conseil de guerre des pièces de position et au moins 6000 fusils pour notre landsturm. Les autres cantons du Sonderbund s'étaient adressés à l'Autriche, au Piémont, à la France. Ils avaient reçu de l'argent, des armes, des munitions à des prix exceptionnellement favorables. Fribourg seul, guidé par une fausse économie, ajournait ses démarches, et cependant il ne possédait que 31 pièces d'artillerie, dont huit seulement à l'ordonnance fédérale. C'était à peine suffisant pour armer nos forts, il ne restait rien pour manœuvrer en rase campagne. Du reste, au Conseil d'Etat, qui était composé de treize membres, le

---

<sup>1</sup> H. Schaller, *Souvenirs, etc.*, p. 185.

dicastère des finances était entre les mains de Pierre Landerset, le dernier des membres de l'ancienne majorité libérale issue des élections de 1830 ; or Landerset faisait une opposition ouverte à ses autres collègues du gouvernement et fermait obstinément sa caisse aux dépenses militaires qui devenaient de plus en plus urgentes. »

Pouvait-on compter recevoir des secours du dehors ? Maillardoz fit tout pour en obtenir. Il eut à ce sujet une conférence à Châtel-St-Denis avec le général de Kalbermatten du Valais ; d'autres à Sarnen et à Lucerne avec le général de Salis, chef des troupes du Sonderbund, et Siegwart-Müller. Il rentra avec la conviction que Fribourg ne pouvait compter que sur ses propres forces. Salis se contenta de lui développer un plan d'opérations qu'il avait élaboré et qui ne consistait en rien moins qu'à marcher sur Berne avec toutes les forces sonderbundies.

Quant à nous, Fribourgeois, il était manifeste que le principal choc nous viendrait du canton de Vaud et que les colonnes d'attaques arrivant par Payerne, Moudon et Vevey, cherchaient à se concentrer sous les murs de Fribourg. Jean de Schaller insistait pour que nos troupes prennent l'offensive en attaquant l'une après l'autre les colonnes ennemis en marche après leur entrée en territoire fribourgeois. Maillardoz soutenait au contraire que l'attaque principale viendrait du côté de Berne, et son plan de campagne, exclusivement défensif, consistait à masser le gros de nos troupes de ce côté-là. Dans cette prévision, il avait fait adopter par le comité de défense un plan qui fut distribué aux chefs de brigade longtemps avant que l'on connût les forces de l'ennemi.

A partir du 20 octobre, il était manifeste que la guerre était inévitable. Ce jour-là les cantons sonderbundies avaient convoqué leurs états-majors. Le 23, les milices fribourgeoises avaient été mobilisées et cantonnées dans les environs de la capitale, mais les cadres étaient à l'instruction depuis quelques temps déjà. Voici au sujet de ce cours d'instruction et du moral de la troupe,

une lettre qui ne manque pas d'intérêt. Elle est écrite à M. Hubert Charles, ancien conseiller d'Etat, par son neveu Aloys de Castella, qui devint plus tard général dans les troupes autrichiennes :

*A Monsieur Hubert Charles,  
ancien Conseiller d'Etat, à Riaz près Bulle.*

Date du timbre postal [13 octobre 1847].

*Mon cher oncle,*

Il est bien temps, n'est-il pas vrai, que je vous donne de mes nouvelles. J'en ai été empêché hier et avant-hier par mes occupations ; cela vous semble drôle, mais enfin, c'est vrai. Le matin à 8 heures, nous allons à l'instruction qui nous est donnée par M. Alphonse de Diesbach qui entend admirablement bien son service et manœuvre avec une dextérité peu commune. On y reste jusqu'à 11 heures et demi ; on assiste à l'inspection pour n'être pas tout à fait neuf quand on y devra présider, puis après on va dîner ; à 1 heure et demi, on retourne à l'instruction, on y reste jusqu'à 4 heures ; on va de nouveau voir les soldats, la distribution de la soupe, le tout pour son instruction et son édification. J'ai été prêter le serment requis par la loi entre les mains du général qui m'a remis mon brevet conçu dans les termes les plus flatteurs ; il commence en ces termes : « Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sur la proposition du Conseil de la guerre et sur le compte qui lui a été rendu du mérite et de l'expérience et des bonnes qualités de M. Aloys, etc., l'a nommé, etc. » Depuis que j'ai lu cet imprimé, j'ai conçu une bien haute idée de ma petite personne ; j'ai de plus été incorporé dans la première compagnie de fusiliers du 2<sup>me</sup> bataillon de landwehr ; je crois avoir à commander des Moratois, de sorte qu'au lieu d'avoir à commander 100 hommes, je n'en aurai que 35 environ. Paul est arrivé avant-hier au soir, et il entre déjà ce soir en activité de service ; il est placé dans le 3<sup>me</sup> bataillon, compagnie Ernest de Diesbach. Au moment même

où j'écrivais la fin du mot Diesbach, on heurte à la porte, et M. Eugène Castella et Ernest Diesbach entrent pour chercher Paul qui se trouvait absent dans ce moment-là ; ils venaient réclamer ses services. Comme le capitaine n'est pas fort comptable et qu'il a énormément à faire dans cette matière, il a été tout content d'avoir un sous-lieutenant habile dans cette partie.

Quant aux nouvelles politiques, voici ce qui en est. Les commissaires sont arrivés hier au soir de Payerne où ils se sont rejoints. En arrivant, ils ont été accueillis aux cris de « Vive le Sonderbund ! Vivent les Jésuites ! ». Ce matin, on leur a donné deux sentinelles, ils logent aux Merciers, M. Simon de Forell leur a été attaché comme officier d'ordonnance. Je crois qu'ils ont été reçus par l'avoyer, mais je n'ai aucun détail. Il paraît qu'on a répandu à profusion la proclamation de la Diète qui est, dit-on, fort bien rédigée. On y dit qu'on n'y veut ni à la religion, ni aux couvents, mais seulement au Sonderbund. Des Jésuites, on n'en parle pas. Ces paroles frappent le soldat ; on ne sait pas encore si cela fera une impression plus forte.

On apprend de Berne que le bataillon jurassien était tout démoralisé, qu'un soldat ivre a crié devant un poste : « Vivent les Jésuites ! ». Un officier veut l'empoigner ; il hésite ; l'officier sort son sabre, le frappe à l'épaule ; le soldat riposte et lui coupe trois doigts ; l'officier crie à la garde qui accourt et transperce le Jurassien de sa bayonnette. Cette affaire fera un fort mauvais effet dans l'esprit des autres Jurassiens, vu surtout que les premiers jours on désespérait de la vie de cet individu. Paul dit que dans la partie allemande de la Suisse, on croit à une partie de plaisir, à une promenade militaire ; on comptait partir vendredi et aller danser dimanche à Lucerne et à Fribourg.

Quant à la position du canton, nous avons à peu près 2000 hommes, tant dans la ville qu'échelonnés dans les villages de Guin, Tavel, Bourguillon, Mariahilf ; ce soir il arrive encore un bataillon fort d'environ 900 hommes.

On a fait sauter la route du Gouggisberg de sorte qu'il est impossible de transporter par là du matériel ; on a abattu un bois pour laisser jouer l'artillerie des forts et embarrasser la route de Berne. On dit que les mesures de défense sont admirablement prises. Les troupes observent une discipline exemplaire, aucun train dans la ville ; les soldats sont presque tous décorés d'une médaille de l'Immaculée-Conception. Il y a à l'hôtel un officier supérieur français qui est dans l'attente des événements ; ses fils sont au pensionnat : il dit toujours : vos troupes sont admirables ; s'il y avait seulement la moitié de nos soldats, on ne pourrait pas tenir dans la ville, elles sont en général fort bien disposées. — Vous savez que le colonel Dufour a été nommé général de la Diète et Frey-Hérosée chef d'état-major.

Adieu, mes chers parents, je suis obligé de vous quitter ; il est midi ; nous allons dîner chez M. Pierre Reynold ancien condisciple de Paul au pensionnat ; il ne faut pas se faire attendre. Paul me charge de vous embrasser en attendant qu'il puisse le faire lui-même. Il remercie beaucoup ma chère tante Caroline de sa bonne lettre ; il arrive dans ce moment avec un immense tas de papier à régler. Je prie mes chères tantes de m'envoyer, si elles le peuvent, des bas, des chemises, qu'elles feront repasser à Bulle, et ma gourde ; on peut en avoir besoin en route. Je vous embrasse de tout mon cœur, mes bons parents, et suis votre obéissant et respectueux

*Aloys (de Castella)*<sup>1</sup>.

Nous ne pouvons rapporter ici tous les événements qui précédèrent l'échauffourée du fort St Jacques.

<sup>1</sup> Voir sa biographie dans *Schaller, Souvenirs*, p. 209 et dans *Etrennes fribourgeoises 1879 (175-185)*. Cette lettre se trouve dans les archives de la famille de Diesbach à Villars-les-Joncs.

. Le matin du 13 novembre, les troupes fribourgeoises occupaient les positions suivantes : la brigade Schaller (trois bataillons de 500 hommes) s'étendait de Caty à la Heitera, et faisait face aux troupes ennemis arrivant du côté de Berne. Le bataillon Appenthal était sur la route de Guin, le bataillon Von der Weid, sur la route de Berne, le bataillon de Weck, au Bruck, centre de la position et quartier général ; la droite était couverte par un millier d'hommes du landsturm allemand sous les ordres du major Surbeck. L'artillerie était sous les ordres du major de Chollet, les carabiniers, sous ceux du capitaine Raedelet. La cavalerie, qui avait à sa tête le colonel Wicky, devait occuper, au moment décisif, le plateau de Menziswil. Quelques compagnies de landsturm, sous les ordres du colonel Maurice de Techtermann, occupaient la position de Brunisberg avec deux pièces de canon.

La brigade Albiez avait ses positions entre Bertigny et Bonnefontaine. Les quatre bataillons de guerre Castella, Egger, Muller et Landerset s'appuyaient à la redoute du Guintzet armée de 2 pièces de 8 et de 2 obusiers de 24, et à la redoute de Bertigny armée de 3 pièces. Le lieutenant Charles Chollet occupait la position avancée de la Chassotte avec une batterie de 4.

La brigade Moret avait aussi son quartier général à Bonnefontaine ; les bataillons Caille et Reynold formaient l'aile droite appuyée à la redoute de Tory armée de 2 pièces de 8 et de 2 obusiers de 24, et à la batterie du Mettetlé avec 2 pièces de 4 ; le bataillon Gottrau était au centre et le bataillon Fégely à l'extrême gauche, pour renforcer les landsturms de Farvagny, d'Autigny et de Prez, placés directement sous les ordres du commandant Monney avec mission de défendre à outrance le bois (aujourd'hui abattu) des Daillettes, et Pérrolles. Les carabiniers étaient aux avant-postes ou dans les batteries ; le landsturm de Belfaux et de la Broye convrait le poste avancé de la Chassotte.

Le landsturm des autres districts avait pour mission

de faire sauter les mines placées sur les principales routes d'accès, de harceler l'ennemi dans sa marche, de lui disputer les passages fortifiés et de lui couper les communications. Mais celui de Cormondes sous les ordres du lieutenant Hayoz, de Guschelmuth, au lieu d'occuper l'excellente position de Breille, où il devait défendre des abattis et des tranchées très fortes, avait préféré traverser la Sarine pour se joindre au landsturm allemand. Les landsturms de Rue et de Romont, accompagnés par le major Dénervaud, préfet de Rue, au lieu de harceler l'ennemi qui débouchait de Rue, Billens et Romont, venaient d'arriver en masse à Fribourg où l'on commandait déjà à manquer de vivres ; ils stationnaient dans l'inaction au pré de l'hôpital. Les landsturms de Châtel, de Bulle et de la Gruyère, conduits par le major Moret et son adjudant Oberson, au lieu de défendre le défilé de Vaulruz de se replier lentement sur le Gibloux, de provoquer une sortie des troupes fribourgeoises pour livrer un combat sur les hauteurs de Bi-boux ou d'Avry-devant-Pont, avaient pris la route de Fribourg sans en avoir demandé l'autorisation, détruit de leur propre chef le pont d'Hauterive, et déjoué par leur attitude diverses combinaisons militaires. Toutefois, 600 hommes du landsturm de la Gruyère purent encore être envoyés comme renfort à la brigade Jean de Schaller. Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à attendre l'ennemi derrière les retranchements de la capitale.

Nous arrivons au récit proprement dit du combat, tel qu'il a été rédigé en 1882 par le commandant du fort, le lieutenant d'artillerie Xavier Neuhaus<sup>1</sup>, pour le compte

<sup>1</sup> Xavier Neuhaus, de Montagny-la-ville, né le 12 août 1812, appartenait à une famille probablement d'origine singinoise. Son père François avait été employé dans la maison Girard, fabricant de chapeaux de pailles. Lui-même fut élevé à la Grand'fontaine, par une tante, jurassienne d'origine comme sa mère née Cardinaux, qui lui apprit de vieux refrains du Jura qu'il aimait à chan-

de M. le colonel Arthur de Techtermann qui le lui avait demandé. Voici ce récit, tel que nous l'avons retrouvé dans les papiers Neuhaus achetés par la Bibliothèque cantonale.

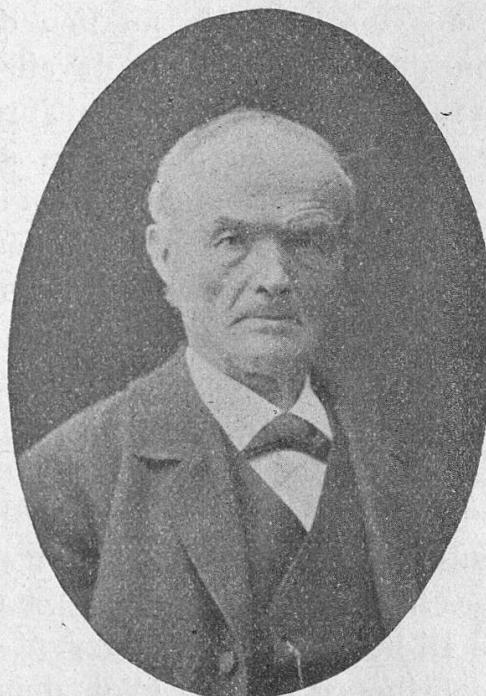


Fig. 2. — Xavier Neuhaus,  
chef des artilleurs du fort St-Jacques le 13 novembre 1847.  
(D'après une photographie prêtée par sa famille.)

---

ter. Il n'avait fait que ses classes primaires. Il était entré à 20 ans dans l'artillerie, qui faisait alors ses exercices tantôt aux Moulines, près de la Sonnaz, plateau situé au bord de la Sarine vis-à-vis de Wytténbach, tantôt derrière la Maigrauge. Il fut successivement apprenti dans la maison Pierre Wicky marchand de fers ; voyageur de commerce pendant cinq ans pour la fabrique de tabacs Lacaze, derrière Notre-Dame, et cinq ans pour la maison Fleury, denrées coloniales à Neuchâtel. Sa première femme, M<sup>me</sup> Ursule Wuilleret, était la sœur de M. l'avocat Wuilleret. L'ayant perdue de bonne heure, Xavier épousa en secondes noces M<sup>me</sup> Joséphine Spaeth, dont le père était propriétaire du Cercle de l'Union et de l'hôtel de la Grappe. Lors du Sonderbund, Xavier Neuhaus tenait un commerce de denrées coloniales à la rue de Lausanne, vis-à-vis de l'hôtel de l'Autruche. Il fut compromis en 1852-53 dans les affaires Carrard, maltraité et emprisonné pendant 18 jours à la porte des Etangs. Il est mort le 21 juin 1892.

Fribourg, le      février 1882.

*Monsieur le Colonel,*

Je vous prie de m'excuser d'avoir tardé à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date du 6 courant, me demandant des renseignements et des détails sur le combat qui eut lieu le 13 novembre 1847 au fort St Jacques, où je fus appelé à commander l'artillerie, sur le moral et la disposition des troupes alors, et enfin mes impressions personnelles sur les événements qui eurent lieu à cette époque.

Par votre seconde lettre du 11 courant vous me dites que vous n'êtes pas pressé et voulez bien m'accorder un temps plus que suffisant pour cela.

Vous m'y dites aussi que plus ce sera étendu et plus cela vous sera agréable et intéressant pour notre histoire nationale. Vous verrez que ce ne sera pas la longueur qui y manquera. Vous y puiserez seulement ce qui mérite de l'être et laisserez tout le superflu qu'il m'était souvent difficile de distinguer pour le passer sous silence et même pour l'abréger.

J'ai dû faire quelques recherches de papiers mis de côté depuis longtemps et que je suis bien aise d'avoir pu retrouver puisqu'ils m'aideront à satisfaire vos désirs. Il est vrai que malgré les 34 ans qui se sont écoulés depuis lors, ces choses me sont bien restées dans la mémoire, au moins tous les faits principaux et les circonstances qui les accompagnèrent. Cependant quelques petits détails et des noms propres m'auraient échappé si je ne les avais retrouvés dans ces mêmes papiers.

Je crois bien faire, et cela abrègera un peu mon travail, de vous envoyer un extrait de ma correspondance à ce sujet en 1849, avec M. l'ancien Conseiller d'Etat Charles de Riaz me demandant alors ces détails, et à qui j'envoyai le rapport que j'avais fait précédemment, pour un officier qui me l'avait demandé, M. Jean Landerset, major du bataillon de

landwehr Muller qui était près de notre fort. Je n'ai pas retrouvé ce rapport ; mais M. le Conseiller Charles fit sa relation *calquée sur mon rapport*. Il me l'envoya en me demandant si elle était exacte et si j'avais des observations à faire.

C'est la copie que j'ai conservée de sa relation faite alors sur mes propres renseignements, que je vous envoie, lui ayant retourné l'originale en lui marquant qu'elle était bien, sauf une ou deux inexactitudes peu importantes que je relève et quelques observations que je fais en ma lettre à lui adressée le 3 mars 1849, dont j'ai conservé la copie que je vous envoie aussi, ainsi que celle de ma lettre du 20 février 1849 qui accompagnait mon dit rapport et où je cherchais à le compléter.

M. le Conseiller Charles avait alors, paraît-il, la louable intention de réfuter publiquement les mensonges effrontés et ridicules qui furent publiés à cette époque par nos adversaires, entre autres dans une brochure de M. Gaullieur dans le journal radical « La Suisse » paraissant alors à Berne, et par des journaux vaudois, ceux-ci dans le but de masquer sans doute la cruelle défaite qu'ils éprouvèrent ce soir-là, lorsqu'ils nous attaquèrent en violation de l'armistice qui avait été conclu.

Il me reste donc à ajouter quelques détails que je vois n'avoir pas été mis ; un bon nombre n'ont d'intérêt qu'au point de vue militaire.

Les troupes qui nous attaquèrent faisaient partie de la brigade Veillon, laquelle était une des trois brigades de la division Rilliet-Constant, de Genève. Cette division était forte de 10 à 12 mille hommes, toute de troupes vaudoises, sauf un bataillon et une batterie d'artillerie de genevois. Les 2 autres divisions vinrent, l'une par Morat, commandée par Burckhardt de Bâle, et l'autre par Laupen, commandée par Ochsenbein de Berne. Placés à l'aile gauche de notre ligne de défense, nous eûmes affaire avec la première, celle de Rilliet.

Déjà dans la matinée du 13, nous avions vu des mili-

taires vaudois se montrer isolément sur la lisière du bois de Cormanon, du côté faisant face à notre fort. Je suppose que ce bois en était déjà rempli. Malgré l'armistice qu'on nous annonça un peu plus tard, je n'accordai aucune permission, et mes hommes étaient au complet sur le parapet près de nos pièces, mèche allumée. J'étais au milieu d'eux, observant l'ennemi, quand, dans l'après-midi, vers 3 ¾ à 4 heures je vis marcher un bataillon vaudois (commandant Monachon), précédé de deux compagnies de carabiniers (capitaines Jonin et Delarageaz<sup>1)</sup>) se diriger vers le bois des Daillettes où étaient de nos hommes de la Landwehr et du Landsturm, mais qui, ayant compté sur l'armistice, furent pris à l'improviste, plusieurs de leurs officiers et un certain nombre de ces hommes étaient en ville avec permission. Les Vaudois, arrivés à bonne distance, firent feu sur eux. Notre fort dominant ce champ et ce bois, je vis parfaitement cette attaque et ces feux de files. C'est alors que voyant revenir notre colonel<sup>2</sup> qui, avec un autre de nos officiers, revenait de parlementer avec un ou deux officiers vaudois sur le champ de Bertigny, je courus à sa rencontre pour lui demander l'autorisation, ou plutôt l'ordre de tirer, en lui disant que les Vaudois venaient de marcher contre nos hommes des Daillettes et qu'ils tiraient sur eux. Il hésita un moment à cause de l'armistice. J'insistai et il finit par me dire de tirer. Je retournai à la course au fort, fis allumer de suite les lances à feu et commandai de tirer contre les troupes qui attaquaient les Daillettes. Moi-même je me mis à l'obusier (qui était entre les deux pièces de 4) pour le pointer, ainsi que je le fis jusqu'à la fin de l'affaire, tout en observant les deux autres pièces, disant à leurs

<sup>1</sup> Nous n'avons connu naturellement que plus tard par eux-mêmes les noms des commandants et capitaines que je cite et de ceux que je citerai plus loin parmi les troupes qui ont tiré ou qui, étant là, auraient dû tirer.

<sup>2</sup> M. Nicolas Amman, colonel d'artillerie, dont le quartier général était au Guintzet.

chefs improvisés où ils devaient tirer et avec quel projectile suivant la distance. Comme ces premiers assaillants allèrent s'abriter comme ils purent dans le dit bois, je fis diriger le feu des pièces de 4 et je pointai mon obusier contre la batterie du capitaine Haubenreiser (des hommes de Payerne et environs), qui venait de se mettre en batterie, prête à tirer contre nous. Elle était placée à mi hauteur du versant de Champrion près de la route cantonale qui monte un peu avant d'arriver à Cormanon. Cette batterie répondit de suite à notre feu, mais tira fort mal ses 7 à 8 coups, beaucoup trop haut. J'entendis siffler leurs boulets droit au-dessus de nous. On a dit que plusieurs sont tombés dans les étangs, près de Miséricorde, et qu'un était allé jusqu'à la ferme d'en haut de Grandfey. Le fait est qu'ils nous inquiétèrent fort peu. Nous fîmes bientôt taire le feu de cette batterie en lui abattant d'un seul coup 4 hommes (les quatre des servants de gauche d'une pièce), et un cheval de sous-officier atteint à la tête. C'est ce que les Vaudois nous ont dit eux-mêmes, les jours suivants, ajoutant que ce fut par le premier ricochet depuis la route, ce qui me fait croire que c'est d'un obus plutôt que d'un boulet, lequel n'aurait pu le faire que de plein jet, à cause de la nature du terrain et du tertre un peu élevé derrière la croix de pierre de St Jacques (Fig. 3)<sup>1</sup>; ce tertre, qui se trouvait dans cette direction, nous masquait un peu la route à cet endroit là, et la

---

<sup>1</sup> Elle était située sur le bord droit de la route de Cormanon, où l'on distingue encore les vestiges de son emplacement. Il y avait là jadis une chapelle dédiée à saint Jacques, fondée à une époque indéterminée par Messeigneurs de Fribourg qui avaient fait peindre leurs armes sur le frontispice. En 1654, lors de la visite de la paroisse de Villars-sur-Glâne par Mgr Jost Knab, cette chapelle était dans un déplorable état de délabrement et n'avait plus aucune fondation. En 1773, elle fut démolie et remplacée par la croix. Celle-ci atteinte par un boulet lors du combat de 1847, fut achetée par M. Crausaz, père de M. Simon Crausaz, ingénieur, récemment décédé, pour être transportée à Jolimont, où elle est conservée dans la propriété de M. Philippe de Weck. Elle portait une inscription : *Elevée sur les fondements de la chapelle de saint Jacques MDCCCLXXIII.*

parabole de l'obus étant bien plus courte, soit plus courbe que celle du boulet. Ils ont abandonné leur batterie. Puis un instant après, nous vîmes une grande ligne déployée se mouvoir à l'extrémité du champ de Bertigny, s'avancer au pas de charge et tambour battant contre notre fort.

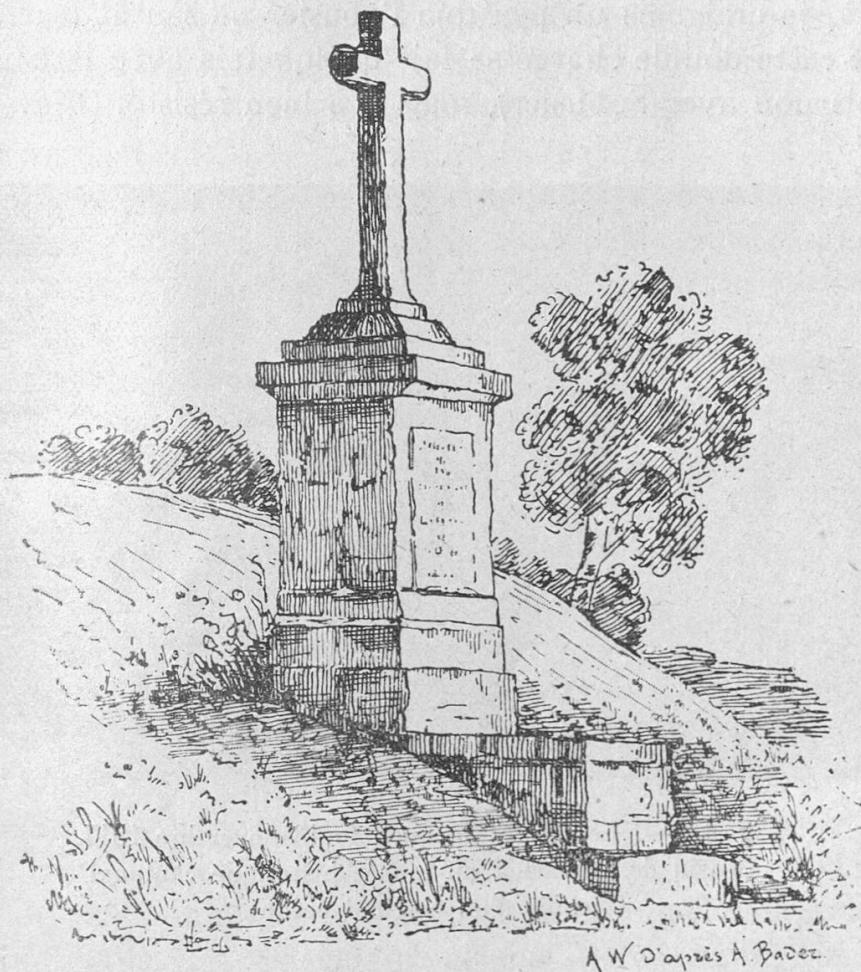


Fig. 3. — Croix de St-Jacques. Dessin de M. Alfred Weitzel d'après une gravure de A. Bader, conservée à la Bibliothèque cantonale.  
(Un autre dessin de cette croix se trouve à la cure de Villars-sur-Glâne.)

Alors je commandai aux trois pièces de charger à mitraille. Je continuais à pointer l'obusier lequel, ayant jusqu'alors tiré à obus, contenait déjà ce projectile.

Comme cela pressait beaucoup, on n'avait guère le temps de le retirer pour le remplacer par la mitraille, je

dis au premier de gauche, le nommé Bechler, allemand : « *Thut noch Kartelschen* », « mettez encore la mitraille » ; ce qu'il fit, et nous continuâmes ensuite avec la mitraille seule tout le reste de la canonnade contre le bataillon Boleens et aussi un peu plus tard contre celui de Grandjean.

Avant de mettre la mitraille avec l'obus qui y était déjà, je craignais un peu que l'obusier ne sautât (sachant que cette double charge se fait quelquefois avec le canon, mais non avec l'obusier), mais il a bien résisté. (Fig. 4.)

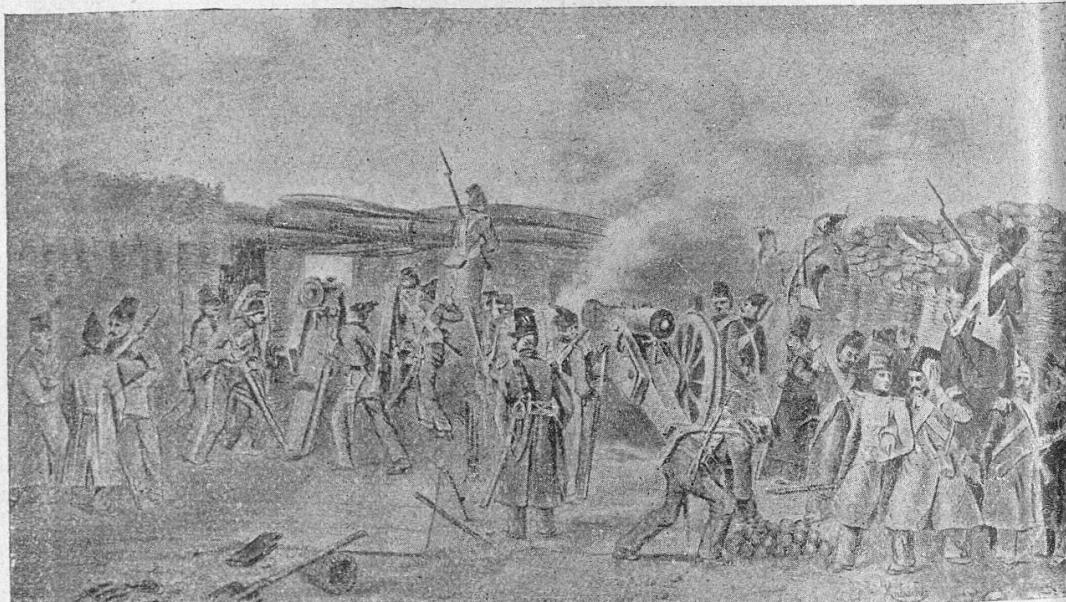


Fig. 4. — Le fort St-Jacques le 13 novembre 1847.  
Dessin de Hubacher au musée historique cantonal  
(copie d'un original perdu).

La détonation de ce coup fut formidable, et l'effet doit l'avoir été aussi. Le recul violent fit casser le levier de pointage contre la poutre que j'avais fait mettre derrière chaque pièce à distance pour prévenir leur chute en bas le parapet par l'effet du recul. Cela risqua d'avoir lieu ; mes hommes l'empêchèrent en empoignant les roues qui étaient déjà sur la poutre en travers au bord du parapet. Je dis alors au servant qui était derrière moi au levier de pointage, et que ce petit accident inquiétait un peu, de se servir dès

lors de l'anneau d'embrelage pour la direction à donner sur mes signes au moment du pointage, ce qu'il fit le restant de l'affaire.

Après ce premier coup dirigé contre l'aile droite du bataillon Bollens, à bonne distance de mitraille, d'abord à 700, ensuite à 600 et 450 pas, ses tambours ne battirent déjà plus. L'aile gauche de ce bataillon et la compagnie de carabiniers Eytel reçurent le feu des carabiniers du fort tirant de ce côté là et de la chaîne de tirailleurs allant du fort au château.

Je ne répéterai pas ici la relation principale qui est donnée dans les copies ci-jointes, écrites en 1849, un an et demi après l'affaire. Si j'en rappelle une partie ci-avant, c'est pour y ajouter ces petits détails de manœuvres et d'effets qui peuvent intéresser un officier supérieur d'artillerie.

Cependant je ne puis m'empêcher de répéter ici ce qui y est dit, que les Vaudois ont très mal, excessivement mal tiré, soit leur artillerie, soit leurs carabiniers, soit l'infanterie. Quand à ces derniers, je crois que la plupart ne visaient même pas, étant trop troublés et émus par la peur. Ils ne nous ont tué que 2 ou 3 hommes hors du fort et pourtant avec des forces trois à quatre fois supérieures aux nôtres sur ce point, je ne parle ici que de celles qui ont donné dans cette petite affaire, à une bonne distance et en tiraillant par un feu assez vif pendant une heure environ. Un de mes hommes à la pièce n° 1, le nommé Philipponaz d'Hauteville, fut cependant atteint d'une balle qui lui effleura le cou et quelques-unes sifflèrent autour de nous, mais il y en eut peu. L'endroit du champ de Bertigny jusqu'où ils se sont avancés était à peu près à la même hauteur que notre fort, dans lequel nous n'étions protégés par les parapets qu'à moitié hauteur du corps. Autour de la redoute, nos hommes ne l'étaient pas du tout; il y avait le demi bataillon de landwehr Muller et toute la chaîne de tirailleurs allant du fort au château. Celle-ci était composée d'un détachement du demi bataillon Muller commandé

par M. l'adjudant major Alphonse de Diesbach, par les lieutenants Marc Wuilleret, et Castella, fils du Docteur, alors à Neuchâtel, neveu de M. Charles de Riaz; plus loin dans la direction du château par des carabiniers de lands-turm commandés par M. le commandant Monney. Si je dis le  $\frac{1}{2}$  bataillon Muller au lieu du bataillon, c'est qu'il y manquait les deux compagnies de Moratois. Le plus gros de ce demi bataillon ne tira pas, mais resta l'arme au bras massé près de l'entrée du fort, tourné contre la route de Cormanon, comme pour empêcher qu'on vînt assaillir notre redoute par de l'infanterie de ce côté là, d'où il est vrai qu'elle n'était nullement menacée alors; et bien des hommes, de ceux qui étaient là, ont murmuré fortement de n'avoir pu aller tirer comme le détachement l'a fait, au lieu de rester là inactifs, l'arme au bras pendant la fusillade. Ils étaient commandés par M. le major Jean Landerset auquel M. le colonel Muller laissait, paraît-il, beaucoup de latitude dans les commandements ce jour-là. Pendant le combat, il vint à notre secours la moitié de la compagnie de carabiniers d'élite Cosandey, et la compagnie de chasseurs de M. Eugène Castella, qui venait, je crois, du bataillon Egger, stationné près la Potence. Il fut tiré 3 ou 4 coups de canon depuis la Chassotte par la batterie de M. Ch. Chollet, stationné à la Chassotte-Bossy, avec un détachement de carabiniers de landwehr. Il n'a pu tirer que contre l'extrême gauche de leur ligne d'attaque, et, depuis là, ce devait être à peu près dans la direction de Chandolent.

Notre fort de Bertigny ou de St Jacques, ayant une barbette au pan coupé et des embrasures sur les faces principales, était placé de manière à commander à la jonction des routes de Prez, Romont et Bulle, de même le bois des Daillettes, la position un peu élevée de Champzion et tout le champ de Bertigny s'étendant depuis là surtout vers l'Ouest. Il était tout entouré d'un fossé assez profond avec un pont en bois du côté du Nord-Est pour l'entrée avec les chevaux des pièces et des caissons; il servait aussi pour l'en-

trée et la sortie des hommes. Il fallait monter 8 à 10 pieds de haut par une rampe rapide pour aller du fond de la redoute à côté de nos pièces, lesquelles étaient derrière les embrasures du parapet ; celui-ci, haut d'environ 3 à 3 ½ pieds. Le tout était construit en terre prise dans les fossés creusés alentour de cette redoute. Au fond, il y avait une petite baraque dans laquelle se trouvaient un fourneau en fer, un banc et des espèces de lits de camp en planches avec de la paille et des couvertures pour les hommes qui allaient à tour de rôle y dormir un peu. Quant à moi, je passai les trois dernières nuits sans dormir ou à peu près. Mes hommes faisaient à change ces trois nuits et de manière à ce que au moins la moitié fussent alors près de leur pièce. Nous voyons pendant ces 3 ou 4 dernières nuits les feux ou les lueurs des bivouacs de nos frères d'armes des autres postes, au Guintzet, près de la potence, à la Chassotte, à Bonnefontaine et Tory, à Villars les Joncs, au Brugg et plus loin jusqu'à Menziswyl.

Ma redoute était la moins armée de toutes, n'ayant que 2 canons de 4 livres et 1 obusier de 12 livres. Je n'avais point de sous-officiers, ni de caporaux dans mon détachement d'artilleurs ; on ne m'en avait point donné, mais j'ai fait remplir les fonctions de sergent, ou chef de pièce, à ceux que j'ai trouvés les plus propres à cela ; à Jean-Joseph Wicky-Mathey d'ici, Victor Colliard de Porsel et plus tard à Jean Publiau de Villarvolard. Le premier vit encore, les deux derniers sont morts depuis <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les notes suivantes sont tirées des papiers Neuhaus.

L'obusier se trouvait au milieu de la redoute ; la pièce de 4 n° 1 à gauche et la pièce de 4 n° 3 à droite. L'obusier était servi par neuf artilleurs : Jean-Joseph Wicky, Joseph Jaquet, Nicolas Vernex, Hilaire Cuany, Jean Ruffieux, Jean-Joseph Bächler, Joseph Galley, Pierre Portier et Joseph Bulliard. Dix autres artilleurs étaient à la pièce de 4 n° 3 : Maurice Plancherel et Hans Neuhaus, artificiers, Joseph Dessibourg, Jacques Python, Félix Bise, Pierre Page, Jean Publio, Christian Zurkinden, Marcel Chappuis et Jean Joseph Marchon. A la pièce de 4 n° 1, il y avait

huit hommes : Victor Colliard, artificier, Nicolas Richoz, Jean Dougoud, François Dessibourg, Jean Bächler, Jean Mauron, Jean Philipponaz et Joseph Schouvey. Eustache Jordan était cuisinier. Treize de ces hommes appartenaient à la 1<sup>re</sup> compagnie du contingent : Colliard, Hans Neuhaus, Wicky, Jordan, Vernex, François Dessibourg, Bise, les deux Bächler, Galley, Mauron, Page et Publio : — deux seulement, Cuany et Ruffieux, à la 2<sup>me</sup> compagnie du contingent : — Bulliard et Joseph Dessibourg à la 1<sup>re</sup> compagnie de landwehr ; — Plancherel, Jaquet, Richoz, Dougoud, Python et Portier à la 2<sup>me</sup> compagnie de landwehr. Cinq soldats d'infanterie : Philipponaz (2<sup>me</sup> chasseurs, 3<sup>me</sup> bataillon du contingent), Schouvey (4<sup>me</sup> fusiliers, 3<sup>me</sup> bataillon du contingent), Zurkinden (4<sup>me</sup> fusiliers, 1<sup>er</sup> bataillon du contingent), Chappuis et Marchon (tous deux de la 2<sup>me</sup> fusiliers, 1<sup>er</sup> bataillon du contingent) furent mis provisoirement sous les ordres de Neuhaus au service de l'artillerie de la redoute ; le 1<sup>er</sup> novembre, le Commissaire des guerres avise Neuhaus que ses cinq hommes recevront chacun leur solde de leur capitaine, soit la solde des artilleurs, qui est de  $\frac{1}{2}$  batz de plus que celle des fantassins. Le lendemain le commandant du fort en donne avis aux capitaines respectifs.

Le 9-10 novembre figuraient sur la liste d'appel, outre les deux officiers Xavier Neuhaus 1<sup>er</sup> sous-lieutenant et Adrien Monnerat 2<sup>me</sup> sous-lieutenant, les 3 artificiers Colliard, Plancherel et Hans Neuhaus, et 29 artilleurs : total 34 hommes, *Montèrent la garde* les 26-27, 29-30 octobre, 1-2, 4-5, 7-8 et 10-11 novembre : Hans Neuhaus, Ruffieux, Python, Galley, Bise, J.-J. Bächler, Page, Mauron, Philipponaz, Rey, Bersier, — les 27-28, 30-31 octobre, 2-3, 5-6, 8-9 novembre : Plancherel, Vernex, les deux Dessibourg, Cuany, Galley, Portier, Chappuis, Marchon, Riedoz, Pochon ; — les 28-29 octobre, 31 octobre 1<sup>er</sup> novembre, 3-4, 6-7, 9-10 novembre : Colliard, Wicky, Bulliard, Jordan, Jaquet, Richoz, Dougoud, Schouvey, Zurkinden, Brulhart, Publio. On remarquera dans cette liste cinq noms non cités plus haut : Bersier, Jacques Rey, Peter Pochon, Peter Riedo et François Brulhart. Ces cinq artilleurs, détachés du fort du Guintzet, ne restèrent que quelques jours au fort de Bertigny ; il en est de même de François Sapin, François Brulhart et Emmenegger de la garde volontaire, détachés aussi du Guintzet pour la nuit du 9-10 novembre. Sur l'ordre du colonel Amman, ces nouveaux venus durent réintégrer le poste du Guintzet d'où ils avaient été détachés ; il en fut de même d'une pièce de 4 prêtée aussi pour quelques jours par le fort du Guintzet.

Voici sur ces hommes quelques annotations faites au crayon par Neuhaus : *Ruffieux*, parti le 28 octobre, rentré le 4 novembre ;

*Bise* a manqué l'appel de 2 heures après-midi, le 9 novembre, et à 6 heures du soir n'avait pas encore reparu, ni le 10 au matin ; — *Galley*, monté la garde extra, le 5-6 novembre, plus le 6-7 et 8-9 pour avoir quitté la garde le 6 au matin ; — *Vernex*, manqué l'appel du soir 4 novembre, garde extra le 10 pour avoir quitté la garde à 10 heures au lieu de midi le 6 ; — *Cuany* et *Joseph Dessibourg*, manqué l'appel du soir le 4 novembre, garde extra le 6-7 ; *Dessibourg* encore garde extra le 7-8 ; — *Portier* Pierre était volontaire, en subsistance. *Schouvey Joseph*, fils de Jean (une note rectificative de Neuhaus le dit fils de Tobie) et *Philippoz*, fils de Jean, étaient d'*Hauteville* ; *Zurkinden*, fils de Jacques, était de *Guin* ; *Chappuis*, fils de Nicolas, et *Marchon*, fils de Jean-Jacques, étaient d'*Estavayer-le-Gibloux*. (Ces adresses figurent dans un billet de Neuhaus qui, devant leur écrire, avait dû demander leur « endroit » ; il leur écrit en effet, le 20 mars 1848, qu'ils pouvaient venir toucher chacun 24 batz de solde et décompte). *Chappuis* n'entra au détachement du fort de Bertigny que le 31 octobre (billet d'avis de l'adjudant d'artillerie Alfred Von der Weid, capitaine d'Etat-major, au commandant Neuhaus). *Dougoud* obtint, le 4 novembre, de son capitaine Weck, en visite au Guintzet (en présence du commandant Neuhaus qui l'y avait accompagné) un préavis favorable pour demander au colonel chef de l'artillerie Nicolas d'Amman la permission de se rendre le 6 novembre de bon matin chez lui à Middes, pour être de retour le lendemain 7, pour l'appel. Pressé de s'en retourner, le capitaine Weck, n'avait donné qu'un préavis oral, le colonel s'en contenta et accorda la permission demandée.

Le 27 octobre, le capitaine d'artillerie à l'Etat-major, Alfred Von der Weid, écrit au commandant de la redoute de Bertigny : « Par ordre supérieur, Mrs les commandants de redoutes sont invités à me transmettre chaque matin à dater de demain 28 un état de situation détaillé du personnel dont ils disposent. » Neuhaus note : » Pour la redoute de Bertigny, il faudra dès le 1<sup>er</sup> novembre inclusivement 25 rations de viande et dès le 2 inclus, 25 rations par jour de pain ou 25 pains pour deux jours, à prendre la viande chez Dreher (Dreyer) boucher, (derrière chez Gauthier, près de la porte de Romont), le pain chez Nabholz, boulanger, rue de Romont. » Le 2 novembre, Neuhaus écrit : « Poste d'artillerie à la redoute de Bertigny. L'effectif de mon personnel s'étant encore augmenté hier d'un homme, la quantité de rations journalières nécessaires à ma troupe sera donc dès aujourd'hui de 26, ce dont j'ai l'honneur d'aviser le commissariat des guerres qui voudra bien en faire prévenir le boucher qui fournit ma redoute. » Ailleurs, Neuhaus écrit au crayon : le 12 novembre, bon pour 14 rations

de pain, le 13, idem, le 14, point. Vernex est entré à l'hôpital vendredi et est sorti le 14 ; Monnerat est entré le 9, et malade le 13 au soir ; du reste tous présents les 12, 13 et 14 novembre. Le 14, deux à l'hôpital : Neuhaus Hans et Plancherel. Plus tard, Xavier Neuhaus, « sous-lieutenant d'artillerie de landwehr, commandant le détachement d'artilleurs du fort de Bertigny », déclare que son détachement a été cantonné au château de M. Raemy à Bertigny du 26 octobre au 14 novembre 1847, y a séjourné 19 jours, et se composa pendant 3 jours de 20 hommes, 3 jours de 21, 5 jours de 26, 7 jours de 27 et 1 jour de 28 hommes, auxquels il (M. Raemy) a fourni les légumes pour leur ordinaire et le sel ; il a de plus fourni, aux hommes du détachement, le bois nécessaire à leur cuisine pendant 8 à 9 jours et celui à chauffer le fourneau de la chambre du commandant 4 à 5 fois. Il y a eu aussi au château de M. Raemy à Bertigny pendant un certain temps des troupes d'autres armes qui n'étaient pas sous le commandement de Neuhaus ; il ne peut quant à celles-ci désigner le nombre d'hommes ni de jours, ni les fournitures qui peuvent leur avoir été faites. (Copie exacte de la déclaration envoyée à M. Raemy de Bertigny le 25 avril 1849.) Un autre billet écrit par Neuhaus dit : « Faire rendre par l'Etat à M. Raemy 6 chandelles et 2 ou 3 brassées de bois. »

Le 8 novembre, le lieutenant-colonel F. Reynold, chef d'Etat-major, donnait l'ordre au commandant Neuhaus « de ne laisser entrer ni visiter extérieurement aucun des ouvrages sous son commandement, par qui que ce soit, sauf pour les officiers de l'armée en uniforme ou les personnes qui lui sont connues et dont il pourra répondre personnellement. Neuhaus arrêtera les contrevenants et les fera conduire au quartier-général. » Au revers de cette pièce, Neuhaus a copié le document suivant : « Cormanon, 12 novembre, 7 heures du matin. Que l'on n'accorde aucune permission. Que l'artillerie de Bertigny reste dans ses positions prête à combattre. Les troupes vont rejoindre les positions qu'elles occupaient hier. Par ordre : Ph. de Diesbach. »

Au revers d'une autre pièce, Neuhaus écrit au crayon ; « Capitaine Landerset, reçu pour prêt de 6 jours de 12 hommes de sa compagnie, le 1<sup>er</sup> novembre, 18 fr. 60 ; payé le 2 ; — Capitaine Chollet, reçu pour prêt de un homme de sa compagnie, le 1<sup>er</sup> novembre, 1 fr. 50, payé le 2 ; — Capitaine Weck, reçu pour prêt de 5 hommes de sa compagnie, le 2 novembre, 7 fr. 80, payé le même jour. — Capitaine Amman, 2 novembre, j'ai avancé de ma poche pour le prêt de 2 hommes de sa compagnie, que je paye, 3 fr. Je les ai payés, M. Amman, me les a rendus ; — Le 4 novembre, remis à Bächler, chef d'ordinaire 3 fr. plus 7 fr., somme à prélever sur le prochain compte. »

Je faisais naturellement moi-même les fonctions de fourrier et de sergent-major de mon détachement, comme j'étais obligé de faire aussi celles de capitaine.

Nous fûmes pendant trois semaines cantonnés là, couchant les nuits, sauf les 3 ou 4 dernières passées au bivouac, au château de Bertigny, où mes hommes avaient la grande salle et moi ma chambre à proximité.

Pendant tout ce temps, nous ne reçumes pas un ordre du jour pour l'emploi des journées de nos hommes. A ce défaut, nous décidâmes, M. le commandant du fort du Guintzet<sup>1</sup> et moi, des heures d'appel, de celles des exercices le matin et le soir, et de celles de la distribution des rations et de la soupe. En l'absence de tout ordre à cet égard, nous décidâmes aussi, lui et moi, que nous ferions toutes les nuits une visite à notre fort pour nous assurer si les sentinelles étaient à leurs postes et éveillées. Je n'y manquai pas une seule nuit et je fis punir un de mes hommes, sentinelle de nuit, que je trouvai une seconde fois endormi contre le parapet. Il est vrai que l'ennemi n'était pas encore près, mais il aurait pu l'être, et il n'eût fallu que deux ou trois hommes pour venir enclouer nos pièces un moment mal gardées la nuit. Je disais chaque soir à ceux de mes hommes que j'envoyais pour sentinelles au fort la nuit ce qu'ils avaient à faire s'il venait une ronde, comme on devait s'y attendre. Il ne s'y fit jamais une ronde de nuit. Je ne me souviens que d'une seule ronde de jour, celle de M. Alfred Von der Weid, capitaine d'artillerie à l'Etat-Major, à qui j'envoyais chaque matin mes rapports, et d'où je reçus quelques ordres écrits de sa main ; je les ai encore. Il arriva à cheval pendant notre exercice de l'après-midi, s'arrêta un quart d'heure et me dit entr'autres, je me le rappelle, que l'ennemi était déjà entré à Payerne. Nous l'attendions plein d'ardeur et de confiance. C'étaient les dispositions

---

<sup>1</sup> M. Jules de Maillardoz (une correction au crayon faite sur une autre copie achetée récemment donne le nom de *Romain de Maillardoz*).

générales de nos troupes. Dans l'une des dernières nuits de bivouac un soldat vint m'apporter un billet de M. le colonel Albiez, chef de brigade, portant ces mots : « L'ennemi s'avance, que chacun soit à son poste, prêt à combattre. » Je lui répondis sur un billet : « Tous mes artilleurs sont à leur poste, mèche allumée. » M. Albiez était avec l'état-major de sa brigade à Bonnefontaine. Animé des meilleures dispositions, ayant des connaissances et acquis l'expérience de la guerre dans ses campagnes, il n'a pas dépendu de lui sans doute que la défense fût plus sérieuse, mieux combinée et plus énergique.

Nous n'avions pas d'avant-postes au moins à l'ordinaire et ne savions que fort vaguement où était l'ennemi. Le 9, il y eut une fausse alarme ; on battit la générale et sonna le tocsin à St Nicolas, croyant qu'il arrivait par la route de Prez ; c'était une erreur, ils n'arrivèrent que trois jours plus tard.

Avant même notre mise en activité de service, j'étais préoccupé de la justesse du tir pour la hausse et la baisse, car il ne suffit pas de tirer, il faut bien pointer et atteindre le but. Je m'attendais à ce que l'Etat-major nous enverrait, ainsi qu'à tous les détachements, des tables de tir pour l'artillerie. N'en recevant point, comme j'avais fait venir de M. Haubenreiser, libraire à Lausanne, le « carnet du canonnier » par M. le lieutenant-colonel d'artillerie Massé de Genève, où se trouvent les tables de tir suivant les expériences faites à l'école de Thoune, je me décidai à utiliser ces tables et à les faire utiliser dans tous les forts et détachements. Il y en avait pour les obusiers de 12 et de 24, et pour les canons d'ordonnance française et anglaise de tous les calibres qu'on avait en Suisse alors, pour les boulets, les obus et la mitraille, tir d'école et tir de campagne, les hausses ou baisses suivant les distances (évalués en nombre de pas mesurant deux pieds) et suivant la charge et le projectile. Il y avait trois charges différentes de couleurs, rouge, bleue et verte, pour les obusiers. La plus forte était la charge verte. C'est hors de ce « Carnet du canonnier » du

colonel Massé que je pris les copies de ces tables de tir sur un format de papier beaucoup plus grand et avec des chiffres beaucoup plus visibles, pour servir soit à l'exercice, soit pour tirer plus tard sur l'ennemi. J'en fis d'abord, mon commis et moi, un certain nombre de copies à la plume à mon bureau, puis j'en fis lithographier un plus grand nombre par M. J.-C. Meyer, lithographe. Je les fis distribuer à tous les forts autour de Fribourg, depuis le nôtre à celui du Brugg et à l'épaulement de Menziswyl. C'est avec ces tables de tir qu'on s'exerçait ordinairement pour la hausse ou la baisse, deux fois par jour pendant les 3 semaines, ainsi qu'à l'évaluation des distances au coup d'œil. Sur notre point, nous avions mesuré, en comptant les pas le long de la route, la distance depuis vis à vis de notre fort jusqu'à l'embranchement du chemin de Prez. Il y avait jusque là 900 pas (de 2 pieds comme on les comptait alors). Il nous était dès lors facile d'évaluer les distances dans cette direction par comparaison avec celle-là.

C'est ce que nous fîmes, c'est ce que je fis pour pointer mon obusier de 12. Cependant, comme nous tirâmes la plus grande partie du temps à mitraille, la précision était alors moins de rigueur, pourvu que la distance fût bonne pour cela, et qu'on mit la charge verte à l'obusier. Quant à la direction, nous tirions alors contre un bataillon déployé et en face de nous, flanqué à sa gauche par une compagnie de carabiniers également déployée. La direction alors était vite donnée.

Quoique simple lieutenant d'artillerie de landwehr, je me suis permis de distribuer ces tables de tir sans ordre et même sans en demander l'autorisation à mes chefs. Cependant, ayant dû aller un jour au bureau de la guerre où se trouvaient M. le major d'artillerie Chollet, de Groley, et M. le capitaine d'état-major Alf. Von der Weid, je leur en parlai comme d'une chose faite et ils l'approuvèrent.

Pendant le combat, nous ne pûmes voir immédiatement après chaque coup de nos pièces, à cause de la fumée, mais beaucoup de militaires, mieux placés pour cela, m'ont

dit plus tard avoir vu les trouées que causèrent nos décharges, surtout dans le bataillon Bollens. J'appris aussi plus tard qu'on avait entendu notre canonnade depuis Bulle, depuis Neuchâtel, et même depuis Echallens. Nous étions sur une hauteur et les coups devaient aussi être plus forts que lorsqu'on ne tire qu'à poudre et sans le projectile.

J'aurais encore bien des épisodes et détails plus ou moins curieux à relater et entre autres : Le lendemain, soit le dimanche matin, lorsque le  $\frac{1}{2}$  bataillon de landwehr Muller, les carabiniers du fort, la compagnie de la garde d'Etat et les gendarmes qui y avaient passé la nuit, rentrèrent en ville vers les 7 heures  $\frac{1}{2}$  (sur un ordre sans doute, mais qu'on ne m'a pas communiqué), nous en apprîmes vers les 10 heures seulement la cause, soit *la capitulation*.

On nous avait laissés seuls ; les deux tiers de mes hommes, apprenant cette nouvelle, partirent ; il me restait environ 8 hommes (artilleurs) seulement qui m'aidèrent à remettre les munitions dans les caissons. J'étais occupé à cela quand je vis l'intérieur du fort se garnir petit à petit d'artilleurs vaudois, la plupart venant non par le pont, mais depuis le champ en descendant le fossé pour grimper le parapet d'où ils sautaient dans l'intérieur. Je ne m'en étonnai guère d'abord, pensant qu'il était naturel que, puisque les hostilités avaient cessé par la capitulation, ils fussent curieux de venir examiner la construction du fort avec lequel ils avaient eu à faire la veille au soir. Mais il en vint un peu trop. (Fig. 5.)

Un de nos réfugiés politiques fribourgeois, en blouse avec le brassard fédéral, cherchait à exciter contre nous les militaires vaudois qui étaient là. Il déblatéra un moment depuis le haut du parapet contre le *gouvernement et les jésuites*.

Vint un officier d'infanterie vaudois qui, après nous avoir observés en silence depuis le haut sauta en bas le parapet et alla entr'ouvrir la porte de la baraque. En y voyant entassés plusieurs schakos de soldats vaudois<sup>1</sup> il

---

<sup>1</sup> C'étaient ceux des tués et blessés la veille, près du fort dont

se mit à dire fort et d'un ton menaçant à de mes hommes près de lui : « Qu'est-ce que ces schakos qui sont là ? » — Etant à distance, hissé sur le marchepied d'un de nos caissons où je rentrais les charges que mes hommes me tendaient, je fis semblant de ne pas l'entendre. J'entendis un de mes hommes plus près de lui répondre à cet officier : « Nous ne savons, ce n'est pas nous qui les avons mis là. » Là-dessus un soldat vaudois dit à l'officier : « Ces b.....-là,



Fig. 5. — Combat près du rempart de la croix de St-Jacques Fribourg,  
le 13 novembre 1847.  
D'après un dessin de Kessler.

il faudrait les en filer. » Cela n'eut pas d'autre suite immédiate ; mais je pensais qu'il nous faudrait bientôt tirer nos sabres et en cas d'agression de leur part, à l'arme blanche, nous aurions vendu chèrement notre vie. Je conservai

---

ils s'approchèrent, au nombre de 8 à 10, au pas de course, et dont on voyait encore 7 à 8 cadavres couchés sur le champ, à un coup de pistolet du fort (Note de Neuhaus).

cependant mon calme et dis seulement aux artilleurs vaudois qui m'entouraient dans le moment : « Ah ça, nous avons fait notre devoir, chacun de notre côté, il y a maintenant capitulation, nous ne sommes pas ici pour nous disputer. » Un jeune artilleur, près de moi, qu'à sa cocarde je crus reconnaître pour un genevois, me répondit seulement : « Vous avez bien pointé ». Je ne répliquai rien et quand j'eus replacé toutes les munitions, fermé à clef les caissons, je dis aux huit hommes (tous de mes artilleurs) qui me restaient : « Maintenant nous allons rentrer en ville, mais surtout *ne vous pressez pas et suivez-moi.* » Je ne voulais surtout pas qu'on eût l'air de les fuir.

Ils ne nous firent aucun mal, ni les moindres insultes ou reproches, mais j'appris le lendemain qu'après notre départ, ils avaient enfoncé le caisson principal et le coffret de réserve de l'obusier avec les haches qui se trouvaient autour de ce premier, volé ce que j'y avais enfermé, savoir : le porte-manteau du colonel Muller, mon manteau, une paire de bottes et de bas, 2 lunettes d'approche, un saucisson et 6 ou 7 pains de munition à mes hommes. Je comptais retirer tous ces objets lorsqu'on aurait reconduit en ville ces caissons et coffret qui étaient tous bien fermés au cadenas et dont j'avais les clefs dans la poche.

Nous n'avions pas de chevaux et on ne pouvait en avoir en ville en ce moment. C'est pourquoi j'ai dû laisser dans le fort pièces, obusier et caissons et aussi le caisson d'infanterie du bataillon Muller. J'en prévins par lettre M. le major Aeby, inspecteur des arsenaux, en lui envoyant les clefs des caissons et coffrets.

Quant à ce pillage du caisson qu'ils ont enfoncé à coups de hache après la capitulation, ce n'est pas le seul méfait que commirent les troupes fédérales, soit chez nous en ville et dans le canton, soit dans celui de Lucerne. Ils en firent bien d'autres, comme nous l'apprîmes plus tard. Je rentrai donc tranquillement en ville avec mes 7 à 8 artilleurs que je conduisis chez moi, et après leur avoir donné à boire et à manger, je leur indiquai la route qu'ils devaient

prendre pour retourner chez eux en évitant autant que possible de fâcheuses rencontres et de lâches agressions, vu leur uniforme ; ce fut en général par la rive droite de la Sarine qu'ils s'en retournèrent.

Je ne comprends pas pourquoi M. le major Landerset ou M. le commandant Muller ne m'ont pas prévenu pourquoi ils rentraient en ville, et de la capitulation qui en était la cause et que je n'appris que deux heures plus tard. Le fait est que de 7  $\frac{1}{2}$  à 8 heures du matin nous vîmes, et sans savoir pourquoi, rentrer en ville, le  $\frac{1}{2}$  bataillon Muller (sauf quelques-uns de ses hommes avec leur lieutenant Rey de Montet), la garde d'Etat et les gendarmes<sup>1</sup> et tous les carabiniers du fort et de l'alentour. Nous restâmes à peu près seuls, une dizaine d'artilleurs et moi, tandis que le champ de Bertigny et les environs fourmillaient de soldats vaudois qui, d'un coup de sifflet parti du fort par un des leurs, seraient venus fondre sur nous.

Sans doute, il y avait capitulation, mais comment l'ont-ils respectée, cette capitulation ? Pas mieux que l'armistice de la veille !

On m'a dit qu'il était arrivé quelque chose de semblable du côté d'Agy où des nôtres, ignorant encore la capitulation, se trouvèrent en présence d'une brigade de Bernois (la brigade Kurz) sur lesquels ils furent sur le point de tirer.

Après l'affaire du 13, laquelle ne cessa qu'à cause de la nuit qui survint, je m'attendais à ce que la bataille serait bien plus sérieuse et prolongée le lendemain dimanche. Je fis demander par un billet porté par l'artilleur Wicky-Mathey, à mon colonel au Guintzet, encore une pièce de canon pour ce lendemain ; il me l'envoya et vers une heure

---

<sup>1</sup> La compagnie de la garde d'Etat (commandant E. Buman) avec 22 gendarmes étaient venus à notre fort, la veille au soir après le combat ; ils y avaient passé la nuit avec nous, toujours l'arme au bras et marchant en faisant tour à tour le ménage dans l'intérieur pour se réchauffer. Il y arrivait aussi à tout moment des hommes qu'on avait délogés du bois des Daillettes et qui cherchaient à se rallier.

après minuit, je vis arriver une pièce de canon de 4 avec 8 hommes pour la desservir. Je la fis mettre immédiatement en batterie à l'une des embrasures du parapet. De sorte que pour la journée du dimanche, que nous nous attendions à voir chaude, nous aurions eu dans notre fort :

3 pièces de canon de 4 (ordonnance française) ;

1 obusier de 12 (ordonnance anglaise)

et 8 artilleurs de plus, outre la garde d'Etat et les 22 gendarmes qui la veille après l'affaire, étaient venus renforcer notre petite garnison, mais qui nous quittèrent le matin comme je viens de le dire.

Ce dimanche matin, ignorant encore la capitulation (l'idée même de cette éventualité ne nous était pas venue), pleins de confiance et encouragés tous par notre succès de la veille au soir, nous étions prêts à recommencer. J'avais déjà pointé mon obusier et fait pointer les 3 pièces de 4 contre le retranchement que les Vaudois avaient construit, pendant la nuit, à la lisière du bois de Cormanon, dont il m'était facile d'évaluer la distance. J'attendais, pour tirer là contre, qu'il fût 7 heures, terme où l'on nous dit que l'armistice, rompu la veille, mais recommencé, devait expirer, lorsqu'un de nos parlementaires à cheval (je crois me rappeler que ce fut le colonel Perrier) vint nous dire que cet armistice était renouvelé, je l'ai du moins compris comme cela. Mes hommes en murmurèrent, mais je dus obéir et m'abstenir de tirer. Ce ne fut que 2 heures et demi à 3 heures après que personnellement j'appris d'une manière claire et certaine la capitulation, et cependant la troupe qui, dès le matin, avait évacué le fort et ses alentours, spécialement les principaux officiers, ont dû la connaître beaucoup plus tôt et savoir quelle était la cause de leur rentrée en ville de 7 à 8 heures du matin. Pourquoi me la laisser ignorer ?

Mon colonel Mr N<sup>s</sup> Amann qui vint du Guintzert le dimanche matin de bonne heure pour nous féliciter n'en savait probablement rien encore, car il ne nous dit pas un mot de cette capitulation.

Pour en revenir à ce retranchement construit la nuit près du dit bois, je dois dire que nous avions entendu les coups de hache aux sapins qu'ils abattirent pour cela. J'aurais pu leur envoyer quelques boulets ou obus pour les empêcher de faire cet ouvrage. J'en parlai même à un officier supérieur qui se trouvait à ma portée. Il trouva qu'il valait mieux ne pas le faire, que le bruit de nos canons mettrait mal à propos en alerte toutes nos lignes de défense. C'était au milieu de la nuit, je partageai un peu son avis et je m'abstins de tirer là-dessus alors, tout en me proposant d'y diriger mes premiers coups lorsqu'on recommencerait le matin.

*(A suivre)*